

Le présent formulaire est nécessaire à l'instruction de tout projet de création ou de réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif.

Il est à renseigner par le propriétaire de l'installation, accompagné obligatoirement de l'ensemble des pièces listées ci-dessous, puis à ramener dans votre mairie en 2 exemplaires.

Un dossier complet et correctement préparé permettra au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de donner un avis sur la mise en place de votre projet et d'en raccourcir les délais d'instruction.

Pièces obligatoires à fournir

- **le présent formulaire**, complété et signé par le demandeur
- **un plan de situation**
- **un extrait cadastral de la parcelle**
- **un plan de masse** au 1/200^{ème} ou 1/500^{ème} mentionnant :
 - les constructions existantes et/ou envisagées
 - les différents dispositifs de l'installation d'assainissement (prétraitement + traitement + exutoire)
 - les puits, sources et captages se trouvant dans un rayon de 35 m. autour de l'installation d'assainissement
 - les courbes de niveau

→ **une étude hydrogéologique** réalisée par un bureau d'études spécialisé

Le choix de la filière de traitement se fait grâce à la réalisation préalable d'une étude hydrogéologique à la parcelle qui permet d'adapter la filière d'assainissement aux contraintes spécifiques du terrain.

N'hésitez pas à contacter le SPANC de l'Agglo qui pourra vous fournir une liste non exhaustive de bureaux d'études réalisant ces études de faisabilité.

Eventuellement :

- *une copie du permis de construire, s'il a déjà été délivré*
- *une copie des articles du règlement de lotissement concernant l'assainissement, si vous construisez dans un lotissement*

* * * * *

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Principales références réglementaires

- ▶ **Loi du 30/12/2006 sur l'eau et les milieux aquatiques**
- ▶ **Arrêté interministériel du 07/03/2012** Prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge de pollution $\leq 1,2$ kg/j de DBO₅
- ▶ **Arrêté interministériel du 27/04/2012** Modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif
- ▶ **Arrêté préfectoral des Bouches-du-Rhône du 9/04/2010 portant modification de l'arrêté préfectoral du 9/05/2000** Mise en œuvre, entretien et mise hors service des dispositifs d'assainissement non collectif
- ▶ **Norme française NF.DTU 64-1 d'août 2013** Dispositifs d'assainissement non collectif

Demandeur

NOM et Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Projet

▶ Nature du projet immobilier :

- Construction neuve Extension Aménagement d'une habitation existante

▶ Nature du projet d'assainissement :

- Installation neuve Réhabilitation de l'existant

▶ Localisation du projet :

• Adresse :

.....

Cadre réservé au SPANC

• N° de dossier :

.....

• Déposé le :

.....

Caractéristiques du terrain et de l'habitation

► Le terrain :

- Réf. cadastrales :
- Superficie : m² (servitudes non comprises)
- Topographie : Terrain plat Pente (.....%) En restanque
- Nature du sol jusqu'à 0,50 m.
de profondeur : Terre végétale Argile Sable Calcaire
 Autre (précisez :))
- Nature du sol après 0,50 m.
de profondeur : Terre végétale Argile Sable Calcaire
 Autre (précisez :))
- Présence d'une nappe souterraine : Oui Non Ne sait pas
- Présence d'une source, d'un forage ou
d'un puits sur la parcelle : Oui Non Ne sait pas
Si oui, le point d'eau est-il :
 - à moins de 35 m. de l'installation d'assainissement ? Oui Non
 - destiné à la consommation humaine ? Oui Non

► L'habitation :

- Résidence : Principale Secondaire
- Nombre de chambres :
- Nombre d'usagers permanents :
- Autres locaux, le cas échéant :
(précisez le type d'activité : commerciale, artisanale, industrielle, restaurant...)
- Alimentation en eau potable : Adduction publique Alimentation privée
*Si alimentation privée, adressez un dossier de déclaration à la DDASS et précisez
ci-contre :*
 - Eau de la société du Canal de Provence
 - Puits ou forage
(indiquez la profondeur :))
 - Autre (précisez :))
- Destination des eaux pluviales : Infiltration sur la parcelle
 Réseau de surface (fossé, caniveau...)
 Rétention (cuve, mare...)
 Autre (précisez :))

Description de la filière projetée

► Le prétraitement :

• Volume de la fosse toutes eaux : m³

• Autres ouvrages éventuels :

- Préfiltre intégré (précisez le volume :)
- Préfiltre séparé (précisez le volume :)
- Bac à graisses (précisez le volume :)
- Chasse automatique (précisez le volume des bâchées :)
- Système de relevage des eaux (nbre de pompes avant et/ou après la fosse :.....)

► Le traitement :

Tranchées d'épandage

Longueur totale : ml

Nbre de tranchées :

Profondeur unitaire : m

Largeur unitaire : m

Filtre à sable vertical drainé

Surface : m²

Longueur : m

Largeur : m

Profondeur : m

Exutoire : tranchée d'infiltration (..... ml)
 puits d'infiltration
 autre (.....)

Terte d'infiltration

Surface minimale
au sommet : m²

Surface minimale
à la base : m²

Lit à massif de zéolite

Surface : m²

Fabricant :

Exutoire :

Lit d'épandage

Surface : m²

Nbre de drains :

Longueur : m

Profondeur : m

Largeur : m

Filtre à sable vertical non drainé

Surface : m²

Longueur : m

Largeur : m

Profondeur : m

Autre filière bénéficiant de l'agrément ministériel

(précisez la nature de la filière, les caractéristiques techniques, le dimensionnement, l'exutoire...)

.....

Engagement du propriétaire

Je soussigné,, propriétaire, atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts.

Par ailleurs, je m'engage à :

- ▶ ne pas entreprendre les travaux d'assainissement sans l'approbation de mon dossier
- ▶ réaliser l'installation d'assainissement conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été approuvé
- ▶ entrer en contact avec le SPANC de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile avant le démarrage du chantier afin d'organiser les visites de contrôle de la réalisation des travaux
- ▶ ne recouvrir l'installation qu'après le contrôle de bonne exécution des travaux
- ▶ régler les redevances d'assainissement non collectif correspondantes
- ▶ veiller au bon fonctionnement et à l'entretien de l'installation d'assainissement, en particulier en faisant procéder à une vidange chaque fois que cela sera nécessaire

Fait à, le

Signature du propriétaire

.....

Informations générales

▶ Une filière d'assainissement est constituée par un ensemble de dispositifs réalisant les étapes suivantes :

- la collecte : l'ensemble des eaux usées domestiques (WC, cuisine, salle de bain...) doit être recueilli, à l'exclusion des eaux de pluie qui doivent être évacuées séparément
- le prétraitement : son rôle est d'éliminer les particules solides et les graisses contenues dans les eaux usées. Il s'agit le plus souvent d'une fosse toutes eaux munie d'une ventilation primaire et secondaire permettant l'évacuation des gaz de fermentation
- le traitement : la fonction épuratrice principale se réalise par des microorganismes dégradant la matière organique
- le rejet : une fois traitées, les eaux usées sont infiltrées dans le sol

Un dispositif d'assainissement non collectif, correctement conçu et dimensionné, bien entretenu, permet un traitement efficace des eaux usées domestiques et garantit un rejet de bonne qualité dans le milieu naturel.

EXEMPLE DE PLAN DE MASSE

AVEC UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

